



Animateur référent

Alexandre METAIS
ITB
02 35 12 26 72
a.metais@itbfr.org

Animateur suppléant

Nicolas MAILLARD
ITB
02 35 12 26 72
n.maillard@itbfr.org

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité

A retenir

- ✓ **Maladies du feuillage** : Dans les parcelles du réseau, les maladies du feuillage progressent davantage dans l'Eure qu'en Seine maritime.
88% des parcelles atteignent le seuil T2 dans l'Eure et 11% en Seine maritime.
Il est nécessaire de renforcer la surveillance pour les parcelles dont la première protection remonte à plus de 21 jours.
- ✓ **Noctuelle défoliatrice** : faible activité, risque faible.
- ✓ **Jaunisse** : jusqu'à 16% de surface touchées sur une parcelle flottante.

Le réseau d'observation

Cette semaine, les observations ont été réalisées sur 11 parcelles fixes.

Maladies du feuillage

Observations :

➤ Eure (4 parcelles observées)

- 4 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes : 34 à 92%)
- 3 parcelles présentent des symptômes d'oïdium (% de feuilles atteintes : 2 à 63%)
- 4 parcelles présentent des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes : 2 à 36 %)
- 1 parcelle présente des symptômes de ramulariose (% de feuilles atteintes : 2%)

➤ Seine-Maritime (7 parcelles observées)

- 6 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes : 2 à 40 %)
- 4 parcelles présentent des symptômes d'oïdium (% de feuilles atteintes : 1 à 57 %)
- 5 parcelles présentent des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes : 4 à 48 %)
- 2 parcelles présentent des symptômes de ramulariose (% de feuilles atteintes : 2%)

Analyse de risque :

Le développement des maladies peut être très hétérogène en fonction des facteurs climatiques et agronomiques qui sont propres à chaque parcelle. Dans ces conditions, les observations à la parcelle sont indispensables pour une protection optimisée.

Seine-Maritime : 77% des sites ont atteint premier seuil de risque pour une ou plusieurs maladies. 22% pour la cercosporiose, 33% pour l'oïdium et 33% pour la rouille.

11% des sites ont atteint le second seuil de risque pour la rouille.

Eure: 88% des sites ont atteint le second seuil de risque pour une ou plusieurs maladies. 88% pour la cercosporiose. 11% pour la rouille.

Cartographie des observations du 17 août (retrouvez cette carte mise à jour régulièrement dans l'OAD « Alerte maladies » disponible sur le site internet de l'ITB)

**Comment lire cette carte ?**

- T0 : seuil de risque maladies non atteint
- T1 : seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser
- T2 : seuil de risque atteint, T2 réalisé ou à réaliser

Seuils de risque :

Des seuils de risque pour chaque maladie ont été établis par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons. Réaliser un traitement au bon moment, c'est réaliser un traitement en respectant les seuils adaptés aux maladies présentes dans la parcelle.

Maladies	T1	T2
Oïdium	15 %	30 %
Rouille	15 %	40 %
Cercosporiose	5 %	20 %
Ramulariose	5 %	20 %

Savoir reconnaître les maladies du feuillage :



Oïdium : mycélium blanc grisâtre poudreux.



Rouille : pustules poudreuses orangées



Ramulariose : taches brunes avec liseré sombre présentant au centre de petits points blancs. **Contrôler à la loupe la présence de points blancs.**



Cercosporiose : taches grises avec une bordure rouge ou brunâtre, avec présence de points noirs au centre. **Contrôler à la loupe la présence de points noirs.**

Méthodes de lutttes alternatives préventives :

- Choisir une variété tolérante est un moyen efficace pour limiter la pression des maladies.
- Allonger la rotation (risque important si moins de 3 ans).
- Enfouir les résidus de récolte
- Eviter la proximité avec les déchets de déterrage
- Raisonner la fertilisation azotée pour prévenir tout excès.

Noctuelles défoliatrices

Observations : 1 parcelle présente des morsures sur le feuillage avec une fréquence de 6% de plantes touchées

Seuil indicatif de risque : à partir de 50% des plantes avec des traces de morsures et si des déjections ou des chenilles sont visibles dans la parcelle.

Analyse de risque :

Les observations de noctuelles défoliatrices sont rares. **Cette semaine, seulement une parcelle du réseau signale la présence de quelques dégâts sans risque pour la betterave.**

Symptômes : la noctuelle défoliatrice se remarque par de nombreuses perforations sur les feuilles ainsi que par des déjections noirâtres. Les jeunes chenilles sont détectables dans le feuillage en dehors des heures chaudes de la journée.



Chenille de noctuelle



Jaunisse

Observations : la présence de symptômes de jaunisse virale est observée sur certaines parcelles. Les parcelles du réseau les plus touchées montent à 11% de surface touchées par la jaunisse. Une parcelle flottante est signalée à 16% de surface touchée.

Symptômes : ils se manifestent par un éclaircissement, puis un jaunissement à partir du sommet de la feuille. Celles-ci s'épaississent et deviennent cassantes. La jaunisse se développe par foyers qui s'étendent plus ou moins dans la parcelle.



Symptômes foliaires de jaunisse



Foyers de jaunisse